

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1847.

Discours du Roi. — Adresse en réponse au discours du Trône. — Réponse
du Roi à l'adresse.

DISCOURS DU ROI.

MESSIEURS,

Je puis me féliciter des témoignages de bienveillante confiance et d'amitié que je continue à recevoir des Puissances étrangères. Un incident est survenu dans nos rapports avec la Cour de Rome. Des explications vous seront données sur ce fait qui a ému l'opinion publique.

Un traité de commerce et de navigation a été conclu avec le Royaume des Deux-Siciles. Il sera soumis à votre assentiment.

Des négociations se poursuivent avec d'autres Puissances, pour donner de l'extension à nos relations commerciales.

Les efforts de mon Gouvernement s'appliquent à rechercher pour nos produits des débouchés extérieurs. Nous devons beaucoup attendre, sous ce rapport, de l'esprit d'entreprise sagement secondé. Une société de commerce, combinée avec l'établissement de comptoirs, est une des mesures à prendre pour atteindre ce but.

Une convention postale, qui vient d'être conclue avec la France sur de larges bases, réduit le port des lettres internationales et accorde de grandes facilités pour la transmission des correspondances étrangères.

Les transports de marchandises et les recettes du chemin de fer continuent à s'accroître dans une proportion remarquable. Des mesures se préparent pour les augmenter encore et pour introduire des améliorations dans l'exploitation de cet important service. Des crédits vous seront demandés pour achever les stations, les doubles voies, compléter le matériel des transports et clore définitivement le compte des dépenses de premier établissement.

L'industrie particulière s'est associée à l'État pour donner au pays de nouvelles voies de communication. Elle trouvera mon Gouvernement disposé à faciliter l'exécution de ses engagements.

Votre concours sera réclaté pour des travaux publics d'une haute utilité.

La voirie vicinale, si intimement liée à la prospérité de l'agriculture, a droit à une large part dans ces travaux qui offriront aux classes nécessiteuses et laborieuses d'utiles ressources.

Parmi les populations qui doivent à bon droit exciter la sollicitude du Gouvernement et des Chambres, nous devons placer en première ligne celles de plusieurs districts de nos provinces flamandes. De constants efforts sont attendus de nous, et la Nation ne reculera pas devant les sacrifices que cette situation pénible pourrait lui imposer.

Après deux années de rude épreuve, la Providence est venue en aide aux classes pauvres par une récolte abondante. L'influence immense qu'exerce l'agriculture sur les destinées du pays est comprise par mon Gouvernement. L'agriculture a montré de son côté qu'elle sait apprécier nos intentions. L'empressement avec lequel, dans une circonstance récente, elle a répondu à l'appel qui lui était adressé, a témoigné de sa confiance dans les vues et les actes du Gouvernement.

Par une heureuse coïncidence, l'Exposition des produits agricoles est venue briller à côté de celle des produits de l'industrie qui a révélé des perfectionnements notables.

L'agriculture et l'industrie, loin d'être hostiles l'une à l'autre, doivent se prêter un mutuel appui. Également utiles et honorables, elles sont également dignes de toute notre sollicitude. Bientôt une solennité commune réunira ceux qui ont su se distinguer par leurs travaux dans ces deux nobles carrières. Je serai heureux de pouvoir, à cette occasion, récompenser, sous les yeux du pays, les travailleurs de tous les rangs.

La prochaine Exposition des Beaux-Arts fournira à l'école belge l'occasion de prouver qu'elle continue à se montrer digne de son passé, et qu'elle peut soutenir le parallèle avec les écoles étrangères.

L'instruction publique, à laquelle on peut dire que se rattache la civilisation du pays, doit être une de nos premières préoccupations. La législature aura à voter les mesures qui doivent perfectionner et compléter son organisation.

L'armée, cette grande institution nationale, continue à bien mériter du pays. Par sa bonne organisation, son patriotisme, sa discipline et son dévouement, elle est digne de toute ma sympathie et du haut intérêt dont vous n'avez cessé de lui donner des preuves. Je suis heureux de voir mes deux fils figurer dans ses rangs.

Votre sollicitude pour les classes indigentes vous déterminera à discuter, dans le cours de cette session, les projets de loi sur les monts-de-piété, les dépôts de mendicité et le régime des aliénés. Le système pénitentiaire appelle des réformes que je recommande à votre attention.

Les ressources ordinaires du trésor ne suffisant pas pour couvrir complètement les besoins constatés et pourvoir à ceux qui sont prévus, des ressources extraordinaires sont devenues nécessaires. La Belgique peut d'autant plus facilement faire face à cette situation, qu'elle a traversé la crise financière plus heureusement que ne l'ont fait d'autres pays.

Il est à désirer, Messieurs, que les budgets qui vous sont présentés pour 1848 soient votés avant l'ouverture de cet exercice. Nous éviterons ainsi le grave inconvénient des crédits provisoires. Cette marche est d'autant plus nécessaire que vous aurez à examiner dans quelques mois les budgets de l'exercice 1849.

Des propositions ont été annoncées qui doivent modifier en certains points notre législation communale et électorale. Des projets de loi vous seront présentés dans ce but.

Dans l'ordre matériel et financier, comme dans l'ordre moral et politique, cette session sera, je l'espère, marquée par de nombreux et utiles travaux. J'aime à trouver cette assurance dans le concours actif et l'appui sincère que vous prêterez à mon Gouvernement.



ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE.



SIRE,

La Chambre des Représentants est heureuse d'apprendre que Votre Majesté continue à recevoir des Puissances étrangères des témoignages de bienveillante confiance et d'amitié.

L'incident survenu dans nos rapports avec la Cour de Rome ne pouvait manquer d'émouvoir l'opinion publique.

Les explications fournies à la Chambre par votre Gouvernement prouvent que cette complication regrettable ne peut lui être attribuée.

Malgré notre désir de voir les meilleurs rapports régner entre la Belgique et la Cour de Rome, désir que rendent plus vif encore de grands événements qui tiennent l'Europe attentive, nous reconnaissons que le Gouvernement ne pouvait se dispenser de prendre la résolution dont il nous a fait part, sans blesser les plus légitimes susceptibilités d'une nation indépendante.

Nous examinerons le traité de commerce et de navigation conclu avec le royaume des Deux-Siciles. Nous espérons que de nouvelles relations commerciales seront le fruit des négociations ouvertes avec d'autres Puissances.

Nous ne pouvons que louer le Gouvernement de Votre Majesté de ses efforts pour offrir des débouchés extérieurs à nos produits. L'esprit d'entreprise sagement secondé peut sans doute contribuer puissamment à faire atteindre ce but. Aussi

examinerons-nous avec la plus sérieuse attention ce qu'on peut attendre, sous ce rapport, d'une société de commerce, combinée avec l'établissement de comptoirs.

La Chambre accueille avec intérêt l'annonce d'une convention postale conclue avec la France. Nous aimons à croire, Sire, que votre Gouvernement fixera de plus en plus sa pensée sur les améliorations dont le régime postal est susceptible. L'opinion réclame depuis longtemps déjà, dans cette branche du service public, l'introduction prudente de réformes analogues à celles qu'ont accomplies des Gouvernements voisins.

Nous avons vu avec satisfaction qu'un accroissement notable s'est produit dans le transport des marchandises et les recettes du chemin de fer. En préparant des mesures pour les augmenter encore et pour introduire des améliorations dans cet important service, on fera droit à ce qu'il peut y avoir de fondé dans les nombreuses réclamations qui se sont élevées depuis assez longtemps. La Chambre contribuera volontiers à amener, par son concours, un résultat profitable à la fois au public et au trésor.

Nous serons toujours disposés à tenir compte à l'industrie privée, dans l'exécution de ses engagements en matière de travaux publics, de sa bonne foi et de la difficulté des circonstances.

La Chambre examinera, avec une vive sollicitude, les projets de travaux d'utilité publique qui lui sont annoncés, ainsi que les moyens qui seront proposés pour perfectionner de plus en plus la voirie vicinale.

Votre Majesté annonce avec raison que de constants efforts sont attendus de son Gouvernement pour améliorer la situation d'une partie de nos populations et notamment de celles de plusieurs districts de nos provinces flamandes. La Chambre, fidèle à ses antécédents, continuera de vouer tout son intérêt à de cruelles souffrances. La nation ne reculera pas devant les sacrifices que pourra imposer encore cette pénible situation, dans l'espérance de leur voir donner une application éclairée et efficace.

Deux années de rude épreuve pour les classes pauvres ont rendu plus précieux encore le bienfait d'une abondante récolte, accordée par la Providence. Comme vous, Sire, nous reconnaissons l'immense influence de l'agriculture sur les destinées de notre pays, et nous partageons votre sollicitude pour elle. L'empressement avec lequel elle a répondu naguère à l'appel de votre Gouvernement, témoigne de la confiance qu'il lui inspire.

Par une heureuse innovation, une exposition agricole est venue briller à côté de l'exposition industrielle. On a pu constater ainsi tout à la fois les richesses de notre sol et les progrès si remarquables de nos manufactures. L'idée de récompenser dans une solennité commune les travailleurs de tous les rangs, atteste une vive sympathie pour deux branches si importantes de la prospérité publique.

Nous avons la confiance que dans la prochaine exposition des beaux-arts, l'école belge soutiendra dignement sa glorieuse et antique réputation.

La Chambre comprend, comme Votre Majesté, le haut intérêt que doit exciter l'instruction publique, et par quels liens intimes la civilisation du pays s'y rattache.

Notre concours le plus sympathique est assuré à toutes les mesures qui doivent compléter et perfectionner son organisation.

Par son patriotisme, son dévouement, sa bonne organisation, non moins que par cette excellente discipline, sans laquelle elle méconnaîtrait le caractère que lui assignent nos institutions, l'armée mérite de plus en plus les éloges de Votre Majesté et la sollicitude des Chambres et du pays. En plaçant vos fils dans ses rangs, Votre Majesté lui a donné une nouvelle preuve de sa confiance et de l'intérêt qu'elle lui porte, et a rattaché par un lien nouveau la dynastie à la nation.

Nous nous occuperons avec une attentive sollicitude des réformes proposées dans le régime des établissements de bienfaisance et le système pénitentiaire.

La Chambre est convaincue que l'ordre dans les finances se lie intimement à la tranquillité intérieure et à la sécurité extérieure de l'État. C'est la base de toutes les améliorations à introduire dans les diverses branches de l'administration publique. Notre attention sérieuse est donc acquise à toutes les mesures qui tendront à assurer et à maintenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'État.

Nous examinerons avec une égale attention les projets de loi destinés à apporter à notre législation communale et électorale des modifications que réclame l'opinion publique.

La Chambre unit ses vœux à ceux de Votre Majesté pour que cette session, dans l'ordre matériel et financier, comme dans l'ordre moral et politique, soit marquée par de nombreux et utiles travaux. La confiance de la Chambre dans Votre Gouvernement, le concours actif et l'appui sincère qu'elle est disposée à lui prêter, nous permettent de croire fermement à la réalisation de ces vœux.

RÉPONSE DU ROI A L'ADRESSE.

MESSIEURS,

L'harmonie règne entre les grands pouvoirs de l'État. Le pays est assuré de la jouissance paisible de toutes ses libertés. Ce sont là d'heureux gages pour le développement de son bien-être moral et matériel et pour la consolidation de nos institutions.

La confiance de la Chambre des Représentants dans mon Gouvernement, son concours actif et son appui sincère faciliteront les travaux législatifs et promettent les résultats les plus favorables.

Je vous félicite, Messieurs, des sentiments qui vous animent et je vous en remercie au nom du pays.
